Image not found or type unknown

Remise en Location après mandat de vente

Par **Lestienne Lorie**, le **04/05/2017** à **12:20**

Bonjour
J'ai mis mon appartement en vente depuis 2014, l' ancien s'était porté acquéreur alors qu il était interdit bancaire, après une longue procédure avec avocat, j'ai pu récupérer les clés en septembre 2015.
J'ai baissé le prix et même reproposer à la vente à l ancien locataire, mais il ne s'est rien passé.
Un peu plus de deux ans se sont écoulés et l'appartement ne se vend pas (estimé au prix et sur plusieurs agences)
Mes questions: puis je le relouer? et quelles démarches sont à entreprendre pour que je puisse récupérer la somme restante due (frais d'expropriation et de procédure avec jugement donné en ma faveur.
En attendant de vous lire, je vous remercie de l attention que vous porterez à ma requête.
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés